

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2021

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, Jean-François ALUZE.

## **Etaient présents :**

Mmes DIAZZI Priscilla, FORTIN Hélène, LUTZ Elodie, MICHAUD Nathalie, PRIEUR Julie et VACANTE Mireille. Mrs ALUZE Jean-François, BOURGEOIS Didier, LEGRAND Quentin, LOUIS Michel, MOURON Bruno, SEGUIN David et VILLIER Michel.

**Ont donné pouvoir :** Mme GRAS Myriam à Mme LUTZ Elodie et Mr LAROCHE Wilfried à Mr MOURON Bruno.

Les Conseillers ont décidé :

## **COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2020**

Les conseillers adoptent à l'unanimité les comptes de gestion établis par le Trésorier ainsi que les comptes administratifs suivants :

### **Budget général**

Excédent de fonctionnement : 527 352,95 €

Déficit d'investissement : - 245 894,60 €

RAR en dépenses d'investissement : 5 730 €

Affectation du résultat : 251 624,60 € au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé), et 275 728,35 € au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté).

### **Budget assainissement**

Déficit de fonctionnement : - 7 468,98 €

Excédent d'investissement : 23 919,24 €

Affectation du résultat : - 7 468,98 € au compte 002 (déficit de fonctionnement reporté), et 23 919,24 € au compte 001 (Excédent d'investissement reporté).

### **Lotissement de la Fontaine**

Excédent de fonctionnement : 32 031,84 € affecté au compte 002 (Excédent de fonctionnement reporté)

Excédent d'investissement : 2 556,43 € affecté au compte 001 (Excédent d'investissement reporté).

## **QUESTIONS DIVERSES**

Les Conseillers votent les subventions suivantes :

Comité des Fêtes de Broye	150 €	Broye Entraide Solidarité	80 €
Anciens Combattants UNC	80 €	Parents d'élèves de Broye	80 €
Comité FNACA Broye-Mesvres	80 €	Amicale des Chasseurs de Broye	80 €
Amicale Retraités Broyants	80 €	Collège G. Bouthière Etang/Arroux	250 €

Dans le cadre du projet d'aménagement des commerces et plus particulièrement d'une boulangerie, une rencontre a eu lieu avec les commerçants actuels.

Plusieurs pistes sont évoquées et sont à l'étude.

Une réunion aura lieu prochainement avec des représentants de la chambre des métiers.

A la demande du Parc Régional du Morvan, un référent forêt est nommé : Mr Didier BOURGEOIS.

En ce qui concerne la location des tables rondes de la salle des fêtes, les conseillers décident de les prêter gracieusement lorsqu'elles sont utilisées sans nappe. Une vérification devra être faite au préalable par les employés.

Les conseillers prennent connaissance du RPQS 2019 du SMEMAC.

Afin d'assurer l'obligation de résultat vis-à-vis de la santé des agents communaux, les conseillers décident d'adhérer au service santé prévention du Centre de Gestion de Saône et Loire et autorisent le Maire à signer la convention correspondante.